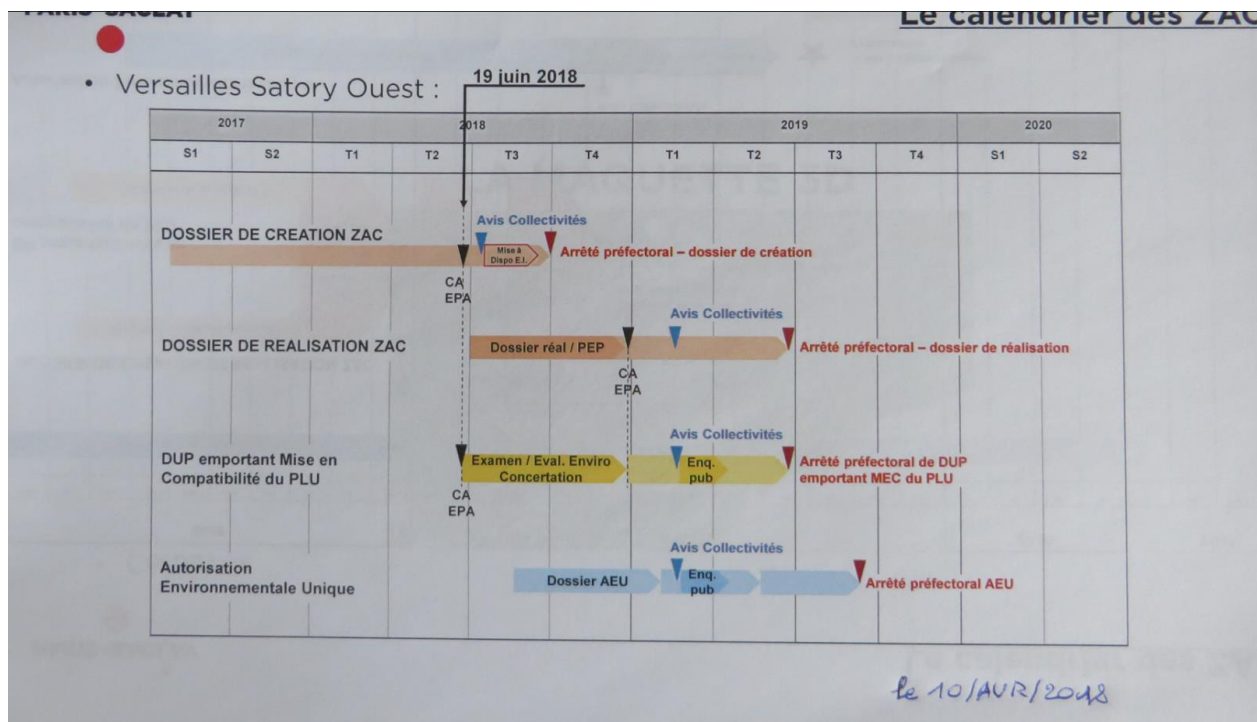


Calendrier EPAPS concernant SATORY

Présentation le 10 avril 2018 de l'EPAPS à la réunion des associations à ORSAY



La date du 19 juin correspond à la réunion du CA de l'EPAPS qui validera le dossier dit d'Etude d'impact

Il a été annoncé

*Que les associations disposeraient des documents mis en ligne avant fin juin, et qu'il faudra courant septembre remettre les éventuelles remarques et propositions.

*Une réunion dite « carte sur table » se tiendrait courant septembre entre EPAPS VGP et Associations afin d'alimenter des remarques vers la préfecture.

Questions :

***Les 10 études préalables seront-elles enfin consultables ?**

***Quand les associations vont-elles pouvoir disposer de dossier de réalisation (avant avis, afin de pouvoir contribuer) ?**

***Tous les éléments documentaires seront ils bien mis en ligne ?**

***Sur le DUP de mise en compatibilité du PLU, quelles concertations sont prévues ?**

Remarque :

Le dossier d'AEU comportera deux volets : Eau et Espace protégés.

Page suivante voir extrait d'un rapport intéressant pour situer la masse d'études encore confidentielles

Extrait du rapport 2016 au CA de l'EPAPS du 21 mars 2017

Des opérations qui jalonnent un long processus d'aménagement à l'échelle d'un

Rapport 2016 au CA 21 mars 2017

Des initiatives d'opéra d'aménagement en ge

La ZAC de Satory Ouest

L'EPA Paris-Saclay a pris l'initiative de la ZAC de Satory Ouest lors de son Conseil d'administration du 27 juin 2014. La concertation préalable à la création de la ZAC s'achèvera en juin 2017 et le dossier de création devrait ensuite être soumis au Conseil d'administration de l'EPA en octobre 2017.

Le dossier de réalisation devrait être adopté au 1^{er} semestre 2018, pour un démarrage opérationnel au second semestre. La première acquisition foncière est prévue au cours de l'année 2017 et les premiers transferts fonciers sont prévus début 2018.

Synthèse des charges de production

L'EPA est dotée depuis janvier 2016 d'une maîtrise d'œuvre urbaine (enveloppe estimée à 5 M€) et d'un assistant à maîtrise d'ouvrage développement durable.

En €	2014	2015	BR 2016	2016
Foncier	0	0		-1
Études	-186	-273	-868	-1 066
Travaux		-50	-403	-69
Total	-186	-323	-1 271	-1 136

À noter que le Conseil d'administration du 27 novembre 2015 a voté une ligne de trésorerie de 8 420 k€ permettant de financer l'ensemble des études nécessaires à l'élaboration du dossier de création et de réalisation de la ZAC, y compris les frais de maîtrise d'ouvrage jusqu'en décembre 2017.

La trésorerie de cette opération (hors avance sur marché) est négative de -4 047k€ après imputation des frais de gestion. Les effectifs opérationnels 2016 affectés à ce projet ont été de 4,1 ETPT.

La ZAC de Trappes

Où l'on voit l'importance des dépenses d'études. Déjà plus de 2,5 millions d'Euros ont été dépensés.

Ce sont les conclusions de ces études que nous demandons depuis plusieurs réunions d'information des associations tenues par l'EPAPS à ORSAY.